



Acces a mon habitation litige avec la comune

Par **depil damien**, le **09/04/2008** à **12:56**

j' habite a ors dans le nord
j'ai acheter un terrain sur lequel j' ai construit mon habitation en 2006
ce terrain est longer part un fosse en facade
l'acce a ma propriete ce fait en en facade ,lorsque j'ai achete ce terrain la comunne ma poser
trois drain dans ce meme fosse pour acceder a ma propriete
aujourd'hui la comune est aller en conciliation avec la police de l'eaux ,suitea cette
conciliation la commune veut me retirer mon passage et le remplace part une passerelle et
me demande de prendre la moitie des travaux a ma charge sous pretexte que ce fosse
m'apartiend a moitier ce qui n' est pas le cas,cellui ci est entierement sur le domaine public
pouriez vous me conseiller svp merci d'avance